

Association des Plaisanciers du Port de Saint-Denis d'Oléron

APPSD- La capitainerie 17650 SAINT DENIS d'Oléron - appsd17650@gmail.com



BULLETIN D'INSCRIPTION à la BROCANTE-VIDE GRENIER

Samedi 9 août 2025

A imprimer, compléter et envoyer par la poste. Pour être prise en compte l'inscription doit obligatoirement être accompagnée du règlement correspondant.

NomPrénom.....

Adresse complète

.....

E-mail Téléphone portable

VOUS ETES UN PROFESSIONNEL, remplissez les rubriques numérotées 1 à 3 :

1. Numéro de RC :

2. Dans la spécialité

3. Je demande la réservation sur le grand parking (recommandé aux pros) d' :

- Un « grand emplacement » de mètres linéaires x 5.50 € (minimum 4 mètres) =€

La longueur totale du véhicule plus remorque ne devant pas être supérieure à celle du stand.

Longueur du véhicule et de sa remorque éventuelle : m

Vous devez Joindre obligatoirement une photocopie de la carte RC ou du K bis.

Sur place, il sera vérifié que la longueur réservée est au moins égale à la longueur du véhicule et de sa remorque avec un minimum de 4 mètres.

VOUS ETES UN PARTICULIER, remplissez les rubriques numérotées : 4, 5 et 6 ou 4, 5 et 7 :

4. N° de ma carte d'identité : Émise le..... À.....
(Joindre obligatoirement une photocopie).

5. J'envisage de proposer à la vente des objets personnels tels que.....

Je demande la réservation de : (*rayez la mention inutile 6 ou 7*)

6 - Un « emplacement capitainerie » (2 m minimum) de mètres linéaires x 4,50 € =€

ATTENTION : Vous ne pouvez pas laisser votre véhicule sur votre emplacement

Ayant pris connaissance en particulier de l'article 1 du règlement de la brocante,

7 - Un « grand emplacement » (4 m minimum) de : mètres linéaires x 5.50 € = €

La longueur totale du véhicule plus remorque ne devant pas être supérieure à celle du stand.

Je m'engage à respecter scrupuleusement le règlement de la brocante-vide grenier organisée par l'APPSD, en particulier d'accepter l'emplacement qui me sera désigné.

Signature

Réservé APPSD - Date de réception :

Le règlement est fait par : chèque - espèces

Emplacement : capitainerie - grand parking